



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle Architecture et  
patrimoines

Unité départementale de  
l'architecture et du  
patrimoine de l'Isère

Affaire suivie par Hélène Schmidgen-Bénaut :

☎ : 04 38 49 84 04

✉ : helene.schmidgen-benaut@culture.gouv.fr

Réf. : D 17 126

L'architecte des bâtiments de France  
Chef de l'Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
de l'Isère

À

Monsieur le directeur de l'UD DREAL  
Isère  
44, avenue Marcelin Berthelot  
38030 GRENOBLE CEDEX 02

A l'attention de Guillaume Ghelmi

A Grenoble, le 01 août 2017

Objet : Commune de Veurey-Voroize  
projet de lavage citernes - clean 38

Réf : votre demande d'avis reçue le 31 juillet 2017 AEU\_38\_2017\_5

En réponse à votre demande, je n'ai pas d'avis à émettre sur ce dossier, les parcelles concernées n'étant pas comprises dans un espace protégé de la compétence de l'unité départementale.

Je vous laisse le soin de consulter la DRAC (direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes), service régional de l'archéologie pour qu'ils puissent vous répondre.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef de l'UDAP de l'Isère

Hélène SCHMIDGEN-BÉNAUT

Copie : DDPP 38 Mme Joëlle MOURIER